

“4K PATRIMOINE”
Société Civile
Au capital de 91 000,00 Euros
Siège Social : 24 Boulevard de la Paix
51100 REIMS
912 662 533 RCS REIMS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

Présenté par la SARL COMPTAVEC
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale des Commissaires Aux Comptes de l'EST

“4K PATRIMOINE”
Société Civile
Au capital de 91 000,00 Euros
Siège Social : 24 Boulevard de la Paix
51100 REIMS
912 662 533 RCS REIMS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SC 4K PATRIMOINE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Madame, Monsieur

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du **16 Avril 2026**, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres au 31 Juillet 2025 est au moins égal au montant du capital social.

Il n'a été stipulé aucun avantage particulier.

Reims, le 10 Juin 2026



SARL COMPTAVEC

M.JEULIN Paul-Emmanuel

Commissaire à la transformation

Membre de la Compagnie Régionale

des Commissaires Aux Comptes de l'EST